

Badische Landesbibliothek Karlsruhe

Digitale Sammlung der Badischen Landesbibliothek Karlsruhe

Instruction Pour Les Jardins Fruitiers Et Potagers

Avec un Traité des Orangers, suivy de quelques Reflexions sur
l'Agriculture

La Quintinie, Jean

Amsterdam, 1692

Chapitre XI

[urn:nbn:de:bsz:31-333023](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:bsz:31-333023)



T R A I T É
DES GREFFES DES ARBRES,
ET DES PEPINIERS.

CHAPITRE XI

Des Greffes.

Cultus, &
in primis
succos e-
mendat
acerbos.

Sec Ovid.
lib. de reme-
dio amoris.

Sponte
suâ quæ se
tollunt in-
luminis
auras, in-
facunda
quidem,
sed lara &
fortia sur-
guat.

Quippe
solo natu-
ra subest.
Tamen
hæc quo-
que si quis
inferat
Sec. Et
paulo post.
Exuerint
si vestrem
animum,
&c. Georg.
lib. 2.

Nec con-
fitiones
modo de-
lectant,
sed etiam
inflationes,

JE ne puis penser à ce qui s'appelle greffer des Arbres, & à l'avantage qui en revient pour l'embellissement de nos Jardins, qu'aussi-tôt je ne me représente comme autant de Sauvageons à greffer les jeunes gens qui sont à instruire; il semble en effet que, comme la plupart des Arbres, devant que d'avoir été greffez, ne produisent naturellement que de méchans fruits, aussi la plupart de la jeunesse devant que d'avoir été instruite, ne se porte naturellement qu'à de méchantes actions, mais l'éducation venant comme une maniere de bonne greffe à leur inspirer des sentimens conformes à la raison, elle les dispose, & les accoutume insensiblement à la vertu, en même temps qu'elle les purge, & les dépouille de leurs mauvaises inclinations; si bien qu'ensuite éclairez qu'ils font des bonnes maximes, on ne leur voit plus rien faire qui ne sente son bien, & qui n'ait l'approbation des sages, & partant comme l'éducation est le chef d'œuvre de la morale, aussi ne peut-on disconvenir, que l'Art de greffer ne soit ce que nous avons de plus important dans le Jardinage.

L'Orateur Romain conformément à beaucoup d'autres Sçavans qui s'en étoient expliqués devant luy, s'est fait honneur de parler de cette invention en des termes si nobles, & si éloquens, que toute la posterité en est charmée; en effet il marque agreablement l'estime singulière qu'il en faisoit, sans que cependant il paroisse nulle part, qu'il se soit arrêté à louer son ancienneté, voulant apparemment nous donner à juger par ce silence, qu'à peine en sçait-on l'origine, & que sans doute ce ce n'est qu'au hazard tout pur, à qui elle est due; aussi est-il vray, que nos Livres d'Agriculture ne disent presque rien à cet égard qui soit capable de nous y donner d'agreables & d'utiles lumieres; car par exemple que me sert-il de croire avec Theophraste, que ce qui a donné la première idée de greffer, est d'avoir vu que du dedans du tronc d'un arbre creux il en étoit sorti un autre Arbre d'une espece toute différente? cet Auteur, qui pour appuyer son sentiment, veut faire valoir une telle aventure, prend plaisir d'en faire l'Histoire tout au long, c'est pourquoy il ajoûte, qu'un oiseau ayant avalé un fruit tout entier l'avoit ensuite rejeté par hazard dans le creux de ce vieil Arbre, & que les pluyes mêlées avec quelque partie pourrie

pourtie de cet endroit creux l'y avoient fait germer & croître, en sorte qu'il étoit devenu un nouvel Arbre de la même espece de celuy, d'où ce fruit étoit originaire-ment venu, & qui par consequent étoit entierement different de cet Arbre creux, qui avoit donné naissance, & nourriture à cet Arbre nouveau, tout de même que s'il eust germé en pleine terre.

Que me sert-il aussi de croire avec Pline, que cette invention de greffer vient plutôt de ce qu'un Laboureur, qui étoit fort bon ménager, voulant conserver sa piece de terre contre le dégât, qu'il devoit craindre de dehors, si son champ n'étoit pas bien clos, l'avoit fermé tout autour d'une palissade de perches vertes & que pour garentir ces perches de pourriture, & par ce moyen les faire durer plus long-temps, il s'étoit avisé de coucher en terre tout autour de ce champ des troncs de lierre, en intention de faire enchasser, comme il fit, l'extrémité inférieure de ces perches dans le corps de ces troncs, d'où il étoit arrivé, que contre son attente la sève qui étoit dans les parties internes de ces troncs, avoit servi de nourriture à ces perches, tout de même, que si ç'eût été un fond de bonne terre en sorte qu'avec le temps, elles y étoient devenues de grands Arbres.

Or Pline sur cet exemple, & Theophraste sur l'autre; fondent les reflexions qui ont fait, disent-ils, la naissance de l'Art de greffer; pour moy bien loin de m'y opposer je consens volontiers à leurs raisonnemens, & veux fort bien que ce soit ces deux observations, qui aient donné quelque vûë pour les greffes, & je dis en même temps, que ce sont sans doute les greffes en fente, qui ont été les premières en pratique, à l'imitation des perches vertes du Payfan cy-dessus allegué, leur succès a depuis ouvert l'esprit des Jardiniers, pour trouver les autres manieres de greffer, dont nous nous servons fort utilement; ainsi je demeure d'accord, que nous ne sçaurions trop louer les premiers Auteurs de l'usage des greffes, ny publier assez que nous leur avons l'obligation de la plûpart des plaisirs innocens que donnent les Jardins fruitiers; car il est certain que sans cet admirable expédient nous serions encore tous pauvres en fait d'especes de fruits, & que communément chacun auroit été réduit à se contenter de ceux que son climat, ou le hazard luy auroient fournis bons, ou mauvais: c'est l'adresse de greffer toute seule, qui a fait les premiers curieux, la facilité du commerce en a depuis augmenté le nombre à l'infini en faisant, que par un esprit honnête, & desintéressé, on se communique volontiers les uns aux autres ce qu'on a de meilleur, veu que principalement de semblables liberalitez ne diminuent rien du fonds ny de l'abondance des curieux; & dans la verité y a-t-il rien de si beau, & de si commode que de pouvoir premièrement par une multiplication aisée, & dont on est le maître, de pouvoir dis-je, s'enrichir soy-même en fait de bons fruits, & de pouvoir en second lieu faire venir des pays lointains, & y envoyer reciproquement, & à peu de frais, de quoy divertir les gens du grand monde, aussi bien que les solitaires des deserts, & de quoy réveiller la bonne chere des festins, & la delicatesse du goût, aussi bien que charmer la curiosité des yeux, & l'avidité de l'odorat, mais sur tout, qui est-ce qui ne sçait pas, combien grande est la satisfaction de honnêtes gens, qui ont pris soin de greffer dans leurs Jardins; celuy-cy par exemple aura greffé, pour faire chan-ger de nature à quelque sauvageon, cet autre l'aura fait pour multiplier quel-ques bons fruits en l'un & l'autre cas, combien cet honnête curieux est-il ravi, quand venant à jouir du succès de son industrie, il fait voir les ouvrages de ses mains, & goûter les fruits qui en sont provenus.

L'histoire des grands hommes, qui ont eu ce divertissement, en a fait assez de mention, sans que j'en dise rien de plus particulier; je me contenteray seulement d'alleguer, que comme le grand plaisir du celebre Jardinier des Georgiques (que le Poëte ne craint point de faire aller de pair avec celuy des Roys) consistoit en ce que revenant le soir à sa maison il y trouvoit sans rien achepter de quoy se nour-

quibus ni-
bil invenit
Agricul-
tura
Solertius.
Cic. de sene-
ctute.

Sunt alii,
quos ipse
vix sibi
repperit
vltus.
Georg. 2.

De tous
les Arts le
plus gene-
reux & le
plus hon-
nête est
celui de
l'Agricul-
ture Ne-
mophon.

Ut gau-
der inliti-
va decer-
pens pyra.
Horat. E-
pod. 2.

Regum
æquabat
opes ani-
mis ferat.

que rever-
rens nocte
domum
dapibus
menfas
onerabat
inempris.
Georg. 2.

rir, & regaler avec toute sa famille (personne ne doute que ce ne fust des fruits, & des legumes de son Jardin, soutenus aparemment de quelques profits de sa basse-cour) ainsi le plaisir de nos curieux est de remplir leurs Jardins de toutes sortes de bons Arbres, qui ne leur coûtent rien, c'est à dire de leur pepiniere, sans conter l'avantage, qu'ils ont d'en pouvoir faire à leurs amis des presens, qu'ils estiment infiniment.

Et steri-
les platani
malos
gessere va-
lentres.
Georg. 2.

Castaneæ
Fagus, or-
nusque
incanuit
albo flore
pyri: glandem
que
sues tre-
gere sub
ulmis! Et
Paulo Super-
vius inscri-
tur vero
ex fœtu
nucis or-
butus hor-
rida. Et
alio loco &
prunis la-
pidosa ru-
bescere
corna.
Georg. 2.

Venerit
infr. 10. Fac
rimum
ramus
adopret,
stetque,
peregrinis
arbor
operta co-
mis! siffa-
que adop-
tivas, ac-
cipit arbor
opes. Ovid.
lib. 1. de ge-
med. amo-
ris.

Et sapè
alterias
ramos im-
pune, vi-
demus
vertere in
stierius,
mutatam-
que infra
m. Li terre
pyrum.

Ce qui peut-être seroit à souhaiter sur le fait des greffes est, qu'on se fût contenté de profiter de cette belle invention sans l'avoir outrée, & s'être, pour ainsi dire, tourmenté de vouloir faire des monstres de fruits par une infinité d'entreprisès aussi bizarres, qu'inutiles; nos Livres en ont assez voulu persuader le succès, mais les gens un peu éclairés n'y ont gueres ajouté de foy; il y en a peu sans doute, qui sur le rapport de quelques anciens se soient mis à greffer de la vigne sur des noyers, ou sur des oliviers, dans l'esperance d'y avoir des grappes d'huile, à greffer de nos bons fruits sur des platanes, ou des fraîsnes, & greffer des Cerisiers sur des Lauriers, des Maronniers sur des Hêtres, des Chênes sur des Ormes, des Noyers sur des Arboisiers, & tout cela pour faire de nouvelles especes de fruits; aussi sans le respect, qui est dû à l'autorité des grands hommes, j'ediray ingénument, que toutes leurs tentatives ont été la plupart fautive; il nous doit suffire, que chaque bonne espece de fruits peut heureusement être greffée sur des sauvageons, ou autres sujets d'une nature à peu près semblable à la leur, & nous devons seulement profiter de toutes les visions des curieux qui nous ont précédé, pour ne pas tomber à perdre autant de temps & de peine, qu'ils en ont perdu à faire mille coups d'essay si extraordinaires.

Presentement pour entrer en matiere, il faut sçavoir, que, comme je l'ay déjà dit ailleurs, greffer, & enter sont deux termes sinonimes usitez seulement dans le Jardinage, ils sont sans doute d'institution purement françoise, & ce qui en fait ainsi juger est, qu'ils n'ont aucun rapport au terme latin *inserere*, qui apparemment les a précédé, & qui signifie la même chose qu'eux, avec cette difference, qu'il la signifie beaucoup plus intelligiblement; mais cependant pour en donner, une notion autant parfaite, que nous pourrons, nous sommes obligez de dire, que ces deux termes signifient tout de même que le terme latin planter une partie de quelque Arbre, dont on fait cas, sur quelque endroit d'un autre Arbre, dont l'espece déplaît, cette maniere de planter est fort particuliere, & fait, que comme dit le Prince des Poëtes la tête de ce dernier Arbre change d'espece en tout, ou en partie, selon l'intention du Jardinier, c'est ainsi que d'un Amandier il s'en fait un Pêcher, d'un Coignassier un Poirier, &c. Un autre illustre Poëte du même siecle, quand par occasion il se met à parler de cette matiere de greffes, dit assez à propos, que c'est une maniere d'adoption introduite parmy les Arbres, par le moyen de laquelle on a facilité de multiplier les bons fruits, en se servant des mêmes souches, qui n'en faisoient que de mauvais.

Or ce changement d'espece, ou cette adoption ne se peuvent faire sans quelques operations, dont les noms sont ce semble tous propres à faire horreur, des têtes à scier, des bras à couper, des corps à fendre, des ligatures, & des emplâtres à mettre, des incisions à faire, &c. L'explication de ce qui regarde cette matiere de greffes développera nettement ce qui paroît ici de mysterieux.

Il faut donc sçavoir premierement, qu'on ne greffe pas tout le long de l'année, & que ce n'est seulement que dans de certains mois; en second lieu qu'à l'égard des Arbres, sur qui on greffe, il faut indispensablement couper, & ôter beaucoup, c'est quelquefois sur le champ, & quelquefois cinq ou six mois après seulement, qu'on leur ôté une bonne partie, soit de leur tige, soit de leurs branches, sans pour cela toucher en façon du monde à ce qui s'appelle le pied de l'Arbre: ce pied ignorant, pour ainsi dire, le traitement qu'on vient de faire à sa partie supérieure,

rieure, & subsistant toujours, c'est à dire continuant d'agir en terre à son ordinaire, quoy qu'il n'ait plus à nourrir ny la tige, ny les branches qu'il avoit originairement produites, & qui étoient ses veritables enfans, ce pied, dis je, obeïssant à l'industrie du Jardinier se charge d'allonger, grossir, multiplier, & faire fructifier, soit les simples yeux, soit les branches étrangères qu'on a substituées toutes petites sur sa tige, ou sur ses branches, & ce sont ces branches nouvelles, qui dans la suite occupant la place des retranchées deviennent les enfans adoptifs de ce pied, & prennent avec luy une liaison si étroite & si parfaite, qu'elles paroissent entierement ses enfans legitimes; d'où il arrive que sa fonction, n'est autre d'orénavant que de servir, pour ainsi dire de mere nourrice à ces nouveaux nourrissons.

Georg. 2.
Inutilis-
que falce
ramos am-
putans fa-
liciores
inferit.
Horat.
Epid.
Tamen
hæc quo-
que si quis
inferat &c.
Cultuque
frequenti
in qual-
cunque
voces ar-
tes, haud
tarda se-
quentur.
Georg. 2.

Pour bien entendre cette description des greffes, qui paroît encore obscure, & énigmatique, il est question de marquer premierement les différentes sortes de greffes, qui sont en usage, en second lieu, les temps propres à les faire, & enfin les manieres de les bien faire: il y a de grandes differences aux uns, & aux autres, nous ajouterons ensuite, quels sont les sujets, qui ont disposition naturelle à recevoir certaines sortes d'especes de fruits, & ne sçauroient s'accommoder d'autres.

CHAPITRE XII

Des sortes de greffes, qui sont en usage.

Les sortes de greffes, dont on se fert le plus ordinairement, sont les greffes en flûte, les greffes à œil dormant, les greffes en fente, ou en poupée, & en couronne, les greffes entre le bois & l'écorce, les greffes à emporte-piece, &c.

Les greffes en flûte sont pour les Maronniers, Châtaigniers, Figuiers, &c.

Les greffes à œil dormant, & à la pousse, sont pour toutes sortes de fruits, tant à pepin, qu'à noyau, & même on s'en sert quelquefois en d'autres Arbres, qui ne sont pas fruitiers.

Les greffes en fente, ou en poupée, sont pareillement pour toutes sortes de bons Fruitiers, & même pour d'autres grands Arbres, pourveu que les uns & les autres ayent au moins trois à quatre pouces de tour à l'endroit où se doit faire la greffe en fente: les fruits à noyau, & sur tout les Pêches reüssissent moins regulierement en fente, que les fruits à pepin: quoy que les curieux de certaines Provinces de Guyenne assurent du contraire.

Les greffes entre le bois & l'écorce, & à emporte-piece sont particulierement pour les grosses branches, ou pour les grosses tiges des fruits à pepin étronçonnées, & ne valent rien pour les fruits à noyau, ny généralement pour toutes les branches, ou tiges, qui sont de mediocre grosseur, & par consequent trop foibles pour serrer suffisamment leurs greffes.